

Décision

Générale

colonial

Décision n° 913 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 913

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 août 1961

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro

31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Une crihvention de un million deux cent cinauante mille de francs Djibouti (1.250.000) est accordée à l'Association territoriale our la nrotantion de la Jeunecsce en Côte Francaise des Somalis. La présente dépense sera imputée sur le chapitre 23, art. 2, \$ 6 (nouveau) du Budget local pour l'exercice 1961.